

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1902)
Heft: 6

Artikel: Communications du Comité
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-241038>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

**Assemblée générale du 18 décembre 1902, petite salle
de l'Institut.**

Présidence de M. Lucien BAATARD, président.

1° Communications du Comité.

M. *le Président* rappelle le décès de l'un de nos collègues, M. Landelin Bürger. La mort inattendue de cet excellent ami a douloureusement frappé tous ceux qui l'ayant connu aiment à se rappeler sa main loyale et sa figure ouverte. Toutes nos sympathies vont à celle qu'il a laissée avec deux enfants, une de nos collègues également. Sur l'invitation de M. le Président, l'Assemblée se lève en signe de deuil.

Les candidatures de M^{lles} Emma Chevallier et Blanche Vignier sont admises à l'unanimité.

2° Les traditions populaires, par M. Henri Mercier.

M. *Mercier* débute en disant tout le plaisir qu'il a de pouvoir exposer devant des collègues quelques généralités sur un sujet qui lui a procuré des délassements appréciables après ces heures d'enseignement où nous donnons beaucoup pour peu recevoir. Il définit d'abord ce qu'est le folklore ou science des traditions populaires. Le folklore étudie ce qu'il y a de caractéristique dans les couches les plus profondes de la population,